

Image not found or type unknown



Différence entre copie de nationalité ou son ampliation

Par **zouzou82**, le **19/04/2014** à **17:48**

bonjour a tous
dans le site vous indiquez ce texte suivant :

La Nationalité

La nationalité française peut être prouvée en produisant l'un des documents suivants :

un certificat de nationalité française (CNF),

la copie de la déclaration de nationalité française ou son ampliation

,j'aimerais connaitre qu'est ce c'est l'ampliation!!excusez mon incompréhension

et pourrais - je l'avoir merci d'avance

cordialement